



LETTRE D'ENGAGEMENT POUR CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE FRANCAISE DE SERVICES MARITIMES EOLIENS EN MER

Dans le cadre des nouveaux appels d'offre éoliens offshore posés et flottants, **Armateurs de France**, en tant qu'organisation professionnelle des entreprises françaises de transport et de services maritimes, en lien avec les associations professionnelles représentatives de la filière industrielle des énergies renouvelables en mer, **France Renouvelables** et le **Syndicat des Énergies Renouvelables**, se mobilise pour faciliter l'accès de ses membres et de l'ensemble des acteurs maritimes français aux opportunités d'affaires qui en découlent.

RTE (Réseau de Transport d'Électricité), entreprise régulée de service public, est le maître d'ouvrage du raccordement de l'ensemble des parcs éoliens en mer français. RTE gère la définition, le développement, l'exploitation et la maintenance du réseau maritime et terrestre reliant les champs d'éoliennes au réseau terrestre existant, couvrant ainsi plusieurs types d'ouvrages : les postes électriques en mer, les câbles sous-marins d'export entre ces plateformes et le littoral, les chambres d'atterrissage sur le littoral (assurant la jonction entre les câbles maritimes et terrestres) ainsi que les câbles souterrains jusqu'aux postes électriques terrestres de RTE.

RTE a la particularité d'être un maître d'ouvrage présent systématiquement de l'amont à l'aval des projets éoliens en mer, d'abord aux côtés de l'État puis avec le producteur retenu à l'issue de la procédure de mise en concurrence organisée par l'État pour le parc d'éoliennes.

Afin de faire face au changement d'échelle annoncé par l'État français dans le rythme de développement de l'éolien en mer, visant 18 GW de capacités en service en 2035 et *a minima* 40 GW en service d'ici 2050, mais aussi de sécuriser les approvisionnements associés en termes d'équipements de réseau dans un contexte de grandes tensions de marché au niveau mondial, RTE met en œuvre dès aujourd'hui une stratégie industrielle d'ampleur consistant principalement à standardiser ses équipements, massifier ses achats et simplifier ses exigences techniques afin de les rendre plus fonctionnelles à l'égard de son écosystème de fournisseurs.

Pour chacun des ouvrages qu'il a la responsabilité de réaliser, RTE recourt à de nombreux moyens et services maritimes dans l'accompagnement de ses projets, depuis leurs phases de développement (études environnementales, levés géophysiques, pyrotechniques et géotechniques de plus ou moins grande profondeur, surveillance des opérations, etc.) à leurs phases de travaux (pose et protection des liaisons sous-marines, transport et installation du poste en mer, protection anti-affouillement, transport de personnel, etc.) et d'exploitation/maintenance (inspections du poste en mer, études patrimoniales, moyens de réparation des câbles, etc.).

RTE est, aux côtés de la filière éolienne en mer, particulièrement attaché à optimiser le contenu local de ses projets. Il a initié dans cette optique en 2022 un dialogue avec Armateurs de France afin d'apporter à cette filière une vision d'ensemble intégrée des besoins des maîtres d'ouvrage

dans les projets éoliens en mer (aux côtés des producteurs pour la partie parcs), mais aussi d'identifier les opportunités et perspectives de développement des services et moyens maritimes mobilisables au niveau national dans ce type d'opérations.

RTE souhaite aujourd'hui contribuer encore plus activement à la structuration d'une filière industrielle française compétitive de travaux et services maritimes éoliens en mer, associant les parties prenantes de cette filière, et signe à ce titre officiellement une charte d'engagement qu'il veillera à :

- Notifier systématiquement à ses fournisseurs ;
- Porter dans les négociations contractuelles avec ses fournisseurs de rang 1 pour le développement, la construction et le démantèlement des raccordements des futurs parcs éoliens. Il est en outre attendu des fournisseurs de rang 1 qu'ils partagent ces engagements avec leurs fournisseurs directs ;
- Promouvoir auprès de l'ensemble de la chaîne de sous-traitance.

Pour ce faire, sous couvert du respect des règles nationales et communautaires en vigueur, notamment en matière de droit de la concurrence et de la commande publique, et du rôle spécifique lui étant assigné dans les projets éoliens en mer vis-à-vis des producteurs de parcs éoliens, RTE souhaite mettre en œuvre les principes et actions détaillés au sein de la charte d'engagement signée le 8 novembre 2022 entre Armateurs de France et les fédérations représentatives des professionnels de la filière éolienne, France Renouvelables et le Syndicat des Energies Renouvelables, visant à :

INFORMER EN AMONT SUR LES OPPORTUNITES D'AFFAIRES ET GARANTIR UNE VISIBILITE SUR LE CALENDRIER DES PROJETS

- **A l'initiative de RTE, à l'attention des entreprises des services maritimes et en lien avec la filière éolienne en mer (FR, SER) :**

- Informer sur les calendriers prévisionnels des projets de la filière et échanger sur les actualisations de ces derniers, selon des intervalles à définir conjointement ;
- Informer sur les futurs appels d'offres / AMI relatifs au développement, à la construction, exploitation-maintenance des projets... et échanger sur les actualisations de ces derniers, selon des intervalles à définir conjointement ;
- Dans le même esprit, partager avec l'appui de RTE et les prestataires concernés, des exemples de bonnes pratiques et des retours sur expérience des services maritimes français sur des projets de raccordement d'éoliennes en mer français (appels d'offres précédents) et européens le cas échéant ;
- Afin de donner une visibilité suffisante aux armateurs français, promouvoir des durées contractuelles, dans les contrats passés par les lauréats et les sous-traitants, compatibles avec le financement de nouveaux actifs (navires), permettant ainsi la structuration d'une filière française compétitive ;

- Favoriser par le biais d'une promotion de politiques HSE vertueuses, la prise en compte du retour d'expérience de l'ensemble des enjeux maritimes, des impacts environnementaux et sociétaux sur le territoire français et la ZEE ;
- **A l'initiative d'Armateurs de France, à l'attention notamment de RTE :**
 - Faire connaître l'offre française en matière de services maritimes, selon les outils / plateformes d'information (annuaires, fiches thématiques, journée d'information/ateliers...) mis à disposition par Armateurs de France, en amont des appels d'offres / AMI.
 - Promouvoir la structuration d'une offre française compétitive, performante et de qualité sur le secteur des services maritimes liés à l'éolien en mer et au raccordement ;
 - Soutenir et accompagner les travaux visant à donner de la visibilité au développement de l'éolien en mer, notamment les travaux de planification spatiale.
- **A l'initiative de toutes les parties (RTE, Armateurs de France, en lien avec SER/FR) :**
 - Contribuer à l'organisation de journées consacrées aux opportunités d'affaires en amont des appels d'offres / AMI pouvant être diffusés sur des plateformes françaises (type CCI Business, cluster régional offshore), une/des présentations thématiques sur les prestations attendues dans le cadre du projet (exigences, standards, particularités opérationnelles, critères), avec l'appui d'Armateurs de France ;
 - Faciliter et/ou organiser des initiatives de networking / B2B (type salon professionnel, séminaire, journées d'affaires) des filières professionnelles (raccordement, éolien en mer, services maritimes, clusters régionaux offshore) et/ou des services de l'Etat.
 - Mener à bien des échanges avec l'Etat et son administration (notamment le Ministère du Travail, le Secrétariat d'Etat chargé de la mer auprès de la Première Ministre, le Ministère de la Transition énergétique, le Ministère de la Transition écologique, SG Mer, Préfectures maritimes,) pour assurer la cohérence entre les politiques publiques menées sur l'énergie, le maritime et l'environnement (dont les sujets relatifs à la planification spatiale maritime), à un rythme régulier.

SOUTENIR LA FILIERE FRANCAISE DES SERVICES MARITIMES DANS LA CONSTRUCTION D'UNE OFFRE COMPETITIVE ET FLEXIBLE

- **A l'initiative de toutes les parties (RTE, Armateurs de France, en lien avec SER/FR) :**
 - Aider à identifier les manques de moyens nautiques, de compétences et savoir-faire sur la chaîne de valeur française et soutenir, dans la mesure du possible, des actions de

renforcement de la chaîne de valeur française, éventuellement avec l'appui des services de l'Etat compétents ;

- Œuvrer à l'adaptation et à la clarification du droit du travail en mer et de la fiscalité, appliqué aux projets de raccordements des éoliennes en mer, dans un objectif de compétitivité et d'attractivité de l'offre française ;
- Participer au développement d'une offre française de prestations complémentaires aux services maritimes (ex : hélicoptère, drones...), en communiquant à Armateurs de France, les besoins opérationnels du projet, et du marché français le cas échéant ;
- Mener à bien des échanges concernant les sujets régaliens (droit du travail, fiscalité - dont le droit douanier -, formation) susceptibles de contribuer positivement à l'essor d'une offre française de services maritimes compétitive et pérenne.
- Accompagner (à l'appui du partage des besoins et des retours sur expérience) les acteurs de la filière éolienne en mer et des services maritimes dans le développement d'une offre de formation des personnels (maintenance notamment), en lien avec les centres de formation compétents.

Mise en œuvre et suivi de la mise en œuvre de la charte

Un comité de suivi, composé de représentants d'Armateurs de France, de RTE, du Syndicat des énergies renouvelables et de France Renouvelables, se réunira au moins une fois par an. Il définira le programme annuel de mise en œuvre de la charte et les actions à entreprendre, et coordonnera le suivi concret de ces engagements.

Paris, le 13 novembre 2022

Gro DE SAINT MARTIN

**Directrice Stratégie et
Développement de la direction
Interconnexions et Réseau en
Mer de RTE**

Edouard LOUIS-DREYFUS

Yara CHAKHTOURA

Jules NYSSSEN

**Président d'Armateurs de
France**

**Présidente de la Commission
Offshore de France
Renouvelables**

**Président du Syndicat des
Energies Renouvelables**